

**Journée des Nations Unies et lancement du programme de réintégration socio-économique durable en faveur des personnes affectées par le conflit**

**Allocution de M<sup>me</sup> Karin Landgren,  
Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi**

*Bubanza, le 24 octobre 2011*  
-----

- Excellence Madame la Ministre de la Solidarité nationale, des Droits de la personne humaine et du Genre,
- Honorables Parlementaires,
- Monsieur le Gouverneur de la Province de Bubanza,
- Madame l'Ambassadrice des Etats Unis d'Amérique,
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,
- Chers collègues du système des Nations Unies,
- Distingués invités,

*Ndabaramukize twese* (Je vous salue, tout le monde)

Au nom du système des Nations Unies au Burundi, il m'est agréable de m'adresser à vous à l'occasion du lancement officiel des activités du programme « **Consolidation de la paix à travers l'appui à la réintégration socio-économique durable en faveur des personnes affectées par le conflit** ».

L'organisation de la présente cérémonie, avec la pleine participation des hautes autorités nationales, des représentants de la Communauté internationale et des populations bénéficiaires, est l'expression concrète de la volonté du Gouvernement de tout mettre en œuvre pour la réussite du processus de réintégration socioéconomique. Elle est aussi l'expression de la volonté des différents partenaires, disposés à répondre aux aspirations et attentes des populations.

Comme vous le savez, le Burundi a fourni depuis quelques années de remarquables efforts de reconstruction et de stabilisation post-conflit. Le succès de telles actions est néanmoins tributaire de l'existence d'alternatives économiques viables et de mesures d'assistance appropriées. C'est ainsi que pour préserver les acquis de la paix, le Gouvernement du Burundi a trouvé urgent de réintégrer durablement les populations affectées par le conflit.

Une telle initiative ne pouvait que recevoir l'agrément du système des Nations Unies. Une réintégration durable a un impact positif sur la paix et la sécurité. Elle permet aussi de poser une base solide pour amorcer le développement à long terme. Par conséquent, le concours du système des Nations Unies, de la Communauté Internationale et des partenaires au développement s'impose dans le cadre de la mise en œuvre du présent programme.

Il s'aligne sur la Stratégie intégrée d'appui des Nations Unies 2010-2014. Par ailleurs, il contribue à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la réintégration socioéconomique des personnes affectées par le conflit. D'une durée de 2 ans, le nouveau programme est concentré sur trois provinces à savoir Bubanza, Bujumbura Rural et Cibitoke.

Ce programme d'un montant global de **9,2 millions de dollars américains**, soit environ 11,8 milliards de francs burundais, est financé par le Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies. Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre en assurera la tutelle.

Le développement économique et social du Burundi représente un défi majeur en raison du nombre élevé de vulnérabilités et de contraintes que le pays rencontre. Comme les anciens réfugiés représentent plus de 6 pour cent de la population du Burundi, les activités de réintégration sont au premier plan des priorités du Gouvernement et de l'ONU.

En effet, entre 2002 et 2010, le Burundi a réintégré plus de 510.000 anciens réfugiés, avec l'assistance des Nations Unies. C'est un accomplissement remarquable. Cependant, les personnes de retour sont maintenant confrontées aux mêmes problèmes que les autres Burundais -- insécurité alimentaire, manque d'accès aux services essentiels, taux élevés de chômage.

Je puis vous assurer que le système des Nations continuera à coopérer avec le Gouvernement et les autres partenaires pour aider le pays à répondre aux besoins des personnes de retour et de la population Burundaise dans son ensemble. Nous allons également poursuivre nos efforts visant à consolider la paix, renforcer le dialogue politique et promouvoir les droits de l'homme.

Le partenariat avec le Fonds de Consolidation de la Paix s'est concrétisé dans le passé par l'atteinte des résultats concrets à travers la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Consolidation de la Paix et de 18 projets d'une enveloppe globale de 35 millions de dollars.

Les 75 maisons construites en faveur des veuves de conflits que nous venons de visiter constituent un exemple des réalisations menées dans le cadre de l'un des projets *d'Appui à la réintégration socio-économique des populations affectées par les crises*.

Parmi d'autres résultats atteints dans le cadre de la réintégration dans les trois provinces ciblées, nous pouvons citer :

- qu'environ 5.000 personnes vulnérables dont près de 800 femmes ont bénéficié de revenus à travers le Service de reconstruction Communautaire des infrastructures publiques ;
- plus de 2.000 ex-combattants, déplacés, rapatriés et autres personnes vulnérables ont bénéficié de microcrédits ;
- 14 salles de classes ont été construites pour appuyer la scolarisation.

Le programme que nous lançons aujourd'hui vise la relance de la production agricole et de l'entrepreneuriat local pour renforcer la sécurité alimentaire dans les communautés ciblées. Une attention particulière sera mise sur le renforcement de la cohésion et le dialogue social à travers les activités de travaux communautaires, notamment les services de reconstruction.

Les efforts seront concentrés sur une réintégration durable des personnes affectées par le conflit, y compris les anciens réfugiés, les personnes déplacées et les ex-combattants, en mettant l'accent sur sa dimension socio-économique et en soulignant les aspects du genre, de l'environnement et de la gouvernance.

Excellence Madame la Ministre,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand symbole pour nous de procéder aujourd'hui au lancement de ce programme de réintégration socio-économique durable en faveur des personnes affectées par le conflit. En effet, ce lancement coïncide avec le 66<sup>ème</sup> anniversaire des Nations Unies, célébré le 24 octobre de chaque année depuis 1945.

Depuis l'adhésion du Burundi à l'Organisation des Nations Unies le 18 septembre 1962, la coopération avec les Nations Unies n'a cessé de se renforcer. A ce jour, en plus d'une Mission politique, plus de 10 Agences, Fonds et Programmes du système des Nations Unies sont représentés au Burundi et y mènent des activités opérationnelles. D'autres Agences non résidentes contribuent également à nos programmes.

Et le Burundi apporte des contributions importantes au travail de l'ONU au-delà de ses propres frontières, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité internationale. Présentement, des policiers burundais – hommes et femmes - sont déployés dans trois missions de maintien de la paix des Nations Unies - en Côte d'Ivoire, au Darfour et en Haïti. En plus, les troupes burundaises servant au sein de la Mission de l'Union Africaine en Somalie (l'AMISOM) font montre d'un courage exceptionnel.

En effet, le Burundi démontre fortement son engagement en faveur des Nations Unies et de ses efforts visant à créer un monde meilleur pour les générations présentes et futures.

C'est dans ce sens que, s'adressant au monde entier à l'occasion de cette journée du 24 octobre 2011, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, dit ceci.

Je cite :

**‘D’ici quelques jours, la grande famille qu’est l’humanité accueillera son sept milliardième membre.**

**Certains disent que notre planète est surpeuplée. Pour moi, être 7 milliards est une force.**

**Depuis la naissance des Nations Unies, voici aujourd’hui 66 ans, nous avons accompli des progrès extraordinaires.**

**Nous vivons plus longtemps. Nos enfants sont plus nombreux à survivre. Nous sommes de plus en plus nombreux à vivre en paix, dans un État de droit démocratique.**

**Comme nous l’avons vu en cette année riche en événements, partout des gens choisissent l’action pour défendre leurs droits et leurs libertés d’êtres humains.**

**Et pourtant... tous ces progrès sont en péril. Ils sont menacés par la crise économique, par la montée du chômage et des inégalités, par les changements climatiques.**

**Partout dans le monde, trop nombreux sont ceux qui vivent dans la peur.  
Trop nombreux, ceux qui pensent qu'ils ne peuvent plus compter sur leur  
gouvernement ou sur l'économie mondiale.  
En ces temps incertains, une seule voie nous est offerte : nous rassembler  
autour d'objectifs communs.  
À problèmes mondiaux, solutions mondiales.  
Ces problèmes imposent à toutes les nations d'unir leurs efforts pour la cause  
de l'humanité.  
C'est la mission même de l'Organisation des Nations Unies :  
Bâtir un monde meilleur.  
N'abandonner personne.  
Défendre les plus pauvres et les plus vulnérables au nom de la paix mondiale  
et de la justice sociale.  
En cette journée particulière, disons-le haut et fort :  
Jamais l'ONU n'a été aussi nécessaire.  
Dans le monde de plus en plus interdépendant qui est le nôtre, nous avons  
tous quelque chose à donner, et tous quelque chose à gagner à unir nos  
efforts.  
Forts de nos 7 milliards, unissons-nous pour le bien commun de tous les  
habitants de la planète''.**

Fin de citation.

Mesdames et Messieurs,  
Distingues invités,

Le Système des Nations Unies, la Communauté Internationale et les partenaires au développement resteront aux côtés du Gouvernement pour une attention soutenue à ce programme pendant toute la durée de mise en œuvre, afin que nous parvenions tous aux résultats concluants attendus de cette initiative.

Conformément à ses engagements, le système des Nations Unies ne ménagera aucun effort pour accompagner le Gouvernement du Burundi dans le processus de réintégration socio-économique durable.

Vive la coopération internationale !  
*Tugiramahoro!* (Que la paix soit avec nous)  
*Murakoze!* (Merci)